



**FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

---

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –  
E mail : [fd.equipement@cgt.fr](mailto:fd.equipement@cgt.fr) - Site : [www.equipement.cgt.fr](http://www.equipement.cgt.fr)

Montreuil, le 11 janvier 2011

Ministère de l'écologie, du développement durable,  
des transports et du logement  
Direction Générale des Infrastructures, des  
Transports et de la Mer  
**Direction des Affaires maritimes**  
**M. Philippe Paolantoni – Directeur**  
Arche Sud  
92055 La Défense Cedex

Objet : Demande d'audience concernant les Officiers de port et Officiers de port adjoints.

Monsieur le Directeur,

Notre organisation syndicale souhaiterait vous rencontrer afin de faire le point concernant les revendications portées par les Officiers de port et Officiers de port adjoints présentées dans le cahier revendicatif de la section nationale CGT des Officiers de port et Officiers de port adjoints ci-après.

De même, nous vous demandons de nous informer de l'état d'avancement de l'audit des capitaineries engagé en 2009.

Veillez croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour la Fédération CGT Equipement-Environnement,  
Le Secrétaire général adjoint,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicolas Baille'.

Nicolas BAILLE.

**SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION DE LA MER  
SECTION NATIONALE DES OFFICIERS DE PORT**

Fédération Nationale de  
L'Équipement et de l'Environnement



Adhérent à l'Union Générale  
des Fédérations de Fonctionnaires

---

Le Havre, le 7 janvier 2011

**CAHIER REVENDICATIF DES OFFICIERS DE PORT  
ET DES OFFICIERS DE PORT ADJOINTS**

Les Officiers de Port et Officiers de Port Adjointes organisés en section nationale au sein du syndicat national des personnels de l'administration de la mer;

Se prononcent :

- **Pour la préservation de l'unicité de nos missions de Sécurité, Sûreté, Exploitation et de nos emplois dans l'ensemble des ports maritimes**
- **Pour le renouveau d'un recrutement de qualité à hauteur des besoins des Capitaineries et qui préserve l'avenir**
- **Pour un développement des flottes de Commerce, de Pêche et de Défense, sources de notre recrutement maritime**
- **Pour la remise à niveau immédiate de la grille indiciaire des Officiers de Port Adjointes**
- **Pour une revalorisation du point d'indice de la fonction publique**
- **Pour le corps unique de catégorie A**
- **Pour une revalorisation du régime indemnitaire et de la prime de nuit des Ports décentralisés**
- **Pour la valorisation de la situation administrative de détaché et des avantages sociaux afférents relatifs à la convention collective unifiée dont les OP et OPA sont bénéficiaires**
- **Pour une gestion transparente qui tienne compte de l'identité Mer des personnels, des besoins de formation continue, notamment dans le domaine de régulation de trafic (VTS) qui exige des qualifications internationales (OMI)**
- **Pour une prise en compte du décret 2010-562 du 26 mai 2010 relatif aux directives applicables aux services de trafic maritime (identification des VTS et formation des personnels)**

- **Pour un véritable dialogue social avec les organisations syndicales dans le cadre de la gestion administrative des personnels, les modes de recrutement, la mobilité**
- **Pour un départ anticipé à la retraite chez les personnels en quarts postés et dans les postes aux tâches pénibles**
- **Pour des droits syndicaux respectés et renforcés**

**Pour une alternative de progrès, concernant les dossiers tels que l'accès au marché des services portuaires, la décentralisation et la réforme de l'Etat, qui préserve les statuts des fonctionnaires et salariés portuaires et le caractère public des ports**